



# Qualité bactériologique des eaux distribuées de Vaucluse en 2021



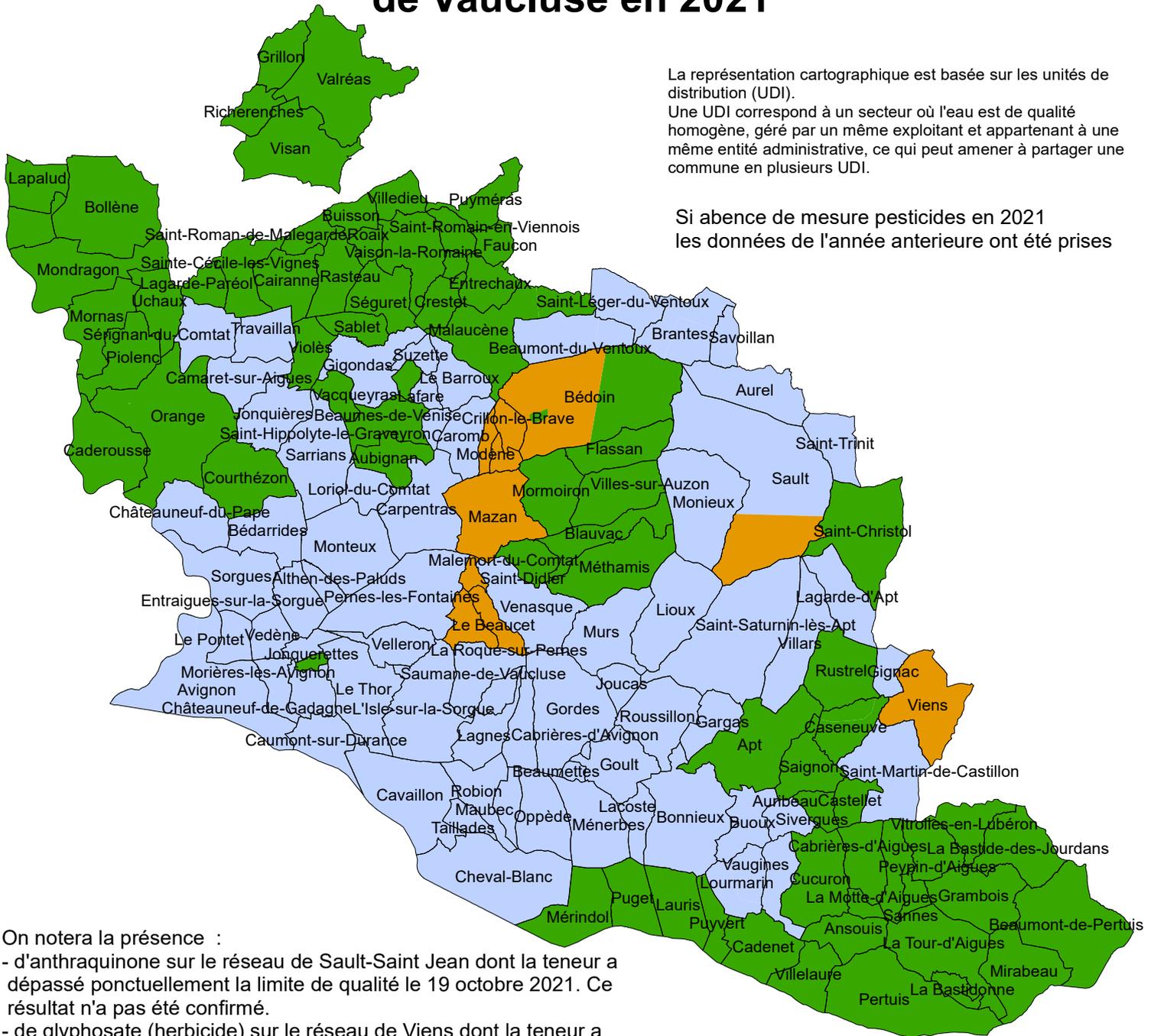
Le taux de conformité représente le rapport entre le nombre d'analyses conformes, pour les paramètres E.Coli et Entérocoques, et le nombre total d'analyses réalisées en 2021. Une analyse est considérée comme non conforme si au moins un des 2 paramètres mesurés n'est pas conforme.

| Taux de conformité bactériologique en %  |                               |
|--|-------------------------------|
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:lightblue; border:1px solid black;"></span> | 95 ≤ taux de conformité ≤ 100 |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:orange; border:1px solid black;"></span>    | 70 ≤ taux de conformité < 95  |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:red; border:1px solid black;"></span>       | taux de conformité < 70       |

La représentation cartographique est basée sur les unités de distribution (UDI). Une UDI correspond à un secteur où l'eau est de qualité homogène, géré par un même exploitant et appartenant à une même entité administrative, ce qui peut amener à partager une commune en plusieurs UDI.



# Teneur maximale en pesticides des eaux distribuées de Vaucluse en 2021



La représentation cartographique est basée sur les unités de distribution (UDI). Une UDI correspond à un secteur où l'eau est de qualité homogène, géré par un même exploitant et appartenant à une même entité administrative, ce qui peut amener à partager une commune en plusieurs UDI.

Si absence de mesure pesticides en 2021 les données de l'année antérieure ont été prises

On notera la présence :

- d'antraquinone sur le réseau de Sault-Saint Jean dont la teneur a dépassé ponctuellement la limite de qualité le 19 octobre 2021. Ce résultat n'a pas été confirmé.
- de glyphosate (herbicide) sur le réseau de Viens dont la teneur a dépassé ponctuellement la limite de qualité le 23 avril 2021. Ce résultat n'a pas été confirmé.

Compte tenu qu'il s'agit de dépassements ponctuels et considérant la concentration mesurée, ces 2 dépassements n'engendrent pas de risque sanitaire associé à la consommation de cette eau en l'état des connaissances actuelles.

On note le dépassement de la limite de qualité d'un métabolite de pesticide (atrazine déséthyl déisopropyl) entre août et septembre 2021. L'eau peut être consommée sans restriction d'usage considérant que la valeur sanitaire propre à cette molécule (60 µg/L) n'a pas été dépassée. Le responsable de la distribution de l'eau a d'ores et déjà mis en œuvre des actions permettant le retour à une situation conforme le 6 octobre 2021.

| Concentration en pesticides en µg/L  |                |
|--|----------------|
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:lightblue; border:1px solid black;"></span> | absence        |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:green; border:1px solid black;"></span>     | présence ≤ 0.1 |
| <span style="display:inline-block; width:15px; height:15px; background-color:orange; border:1px solid black;"></span>    | présence > 0.1 |



# Concentration moyenne en nitrates des eaux distribuées de Vaucluse en 2021



La représentation cartographique est basée sur les unités de distribution (UDI).  
 Une UDI correspond à un secteur où l'eau est de qualité homogène, géré par un même exploitant et appartenant à une même entité administrative, ce qui peut amener à partager une commune en plusieurs UDI.